



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](#) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](http://pigistes-cfdt.fr/) [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](#)



## La Dépêche du Midi déboutée par la commission des droits d'auteur des journalistes.

Saisie par le groupe La Dépêche du Midi, la commission des droits d'auteur des journalistes( CDAJ) a rendu sa décision le mercredi 15 février. Elle n'a pas suivi la direction qui entendait introduire, par le biais de cette instance supérieure, la notion de **«famille cohérente de presse»** (FCP) alors même que ce point n'avait pas été retenu lors des négociations, depuis plusieurs mois, sur les droits d'auteur à La Dépêche du Midi. Cette attitude qui consiste à revenir par la fenêtre n'a pas résisté à l'examen.

Par commun accord entre les trois négociateurs de l'USJ-CFDT, du SNJ, du SNJ-CGT, et la direction, la famille cohérente de presse n'avait pas été retenue dans l'accord-cadre, signé en octobre 2010, ainsi que dans les différents projets d'accord droits d'auteur Dépêche du Midi.

En agissant de la sorte à l'échelle de la CDAJ, la direction de La Dépêche du Midi s'est engagée dans une voie dangereuse pour le dialogue social. Il suffirait donc, pensait-elle, de mener des débats en interne sur un mode et de revendiquer sur un autre, auprès d'une instance supérieure, des exigences nouvelles.

**La CDAJ ne s'est pas prêtée au jeu. Son président, Hervé Gosselin, est allée dans le sens des négociateurs.**

La commission, par la voix de son président, a pris acte de l'engagement des représentants syndicaux de renoncer à introduire un article traitant des droits d'auteur après la rupture du contrat de travail, clause pourtant présente dans

certaines accords conclus dans d' autres groupes de presse. La direction de La Dépêche du Midi avait refusé toute discussion sur le versement d'une allocation forfaitaire en cas de la rupture du contrat de travail.

Après ce coup d'épée dans l'eau du groupe Dépêche sur les droits d'auteur, l'intersyndicale USJ-CFDT, SNJ, SNJ-CGT se prépare sereinement à revenir à la table des négociations.

Richard Hecht  
représentant syndical USJ-CFDT

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter



## Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI  
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme  
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse  
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme  
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes  
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-  
l%C3%A9gales-site)

## La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-français-.html>)

## Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)